



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

TARIFS 2009 - MODIFICATIONS - FOIRE
EXPOSITION

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

DIRECTION DES FINANCES

TARIFS 2009 - MODIFICATIONS - FOIRE EXPOSITION

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Les tarifs votés par délibération du 9 décembre 2008, au titre du parc des expositions (droits d'occupation du domaine public, attractions et confiseurs) sont inadaptés et ne permettent pas de percevoir des recettes en relation avec les dépenses effectuées pour la mise en œuvre des installations techniques.

Aussi, après concertation avec les industriels forains lors d'une réunion le 19 janvier 2009, et suite à des études techniques concernant la fourniture d'électricité, il est proposé de modifier les tarifs comme indiqué en annexe.

En conséquence, les tarifs votés le 9 décembre 2008 concernant les branchements électriques pendant la durée de la foire exposition (page 39 catégorie A3 des tarifs municipaux en vigueur) sont annulés et remplacés par ceux figurant dans le tableau annexé à la présente délibération à compter du 15 avril 2009.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Annuler les tarifs des branchements électriques pendant la durée de la foire exposition votés lors du conseil municipal du 9 décembre 2008 et les remplacer, à compter du 15 avril 2009, par ceux présentés dans le tableau annexé à la présente délibération.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Pilar BAUDIN